

UNION POUR VERSAILLES

La jeunesse, un projet commun pour la Ville

Avec 25 % de la population versaillaise âgée de 12 à 30 ans (chiffres 2021 de l'INSEE) contre 22 % en moyenne en France, plus de 10 000 étudiants, 8 000 lycéens et 5 000 collégiens, les chiffres parlent d'eux-mêmes : Versailles est bien une ville jeune.

Mais au-delà des chiffres, c'est aussi par ses projets que la Ville fait de la jeunesse une de ses priorités.

Grâce aux actions de proximité des maisons de quartier, une offre culturelle et sportive riche et un travail transversal piloté par la direction de l'Éducation et de la Jeunesse, Versailles dispose aujourd'hui des outils nécessaires pour répondre à leurs besoins. Après avoir créé deux rendez-vous annuels forts autour de l'emploi : le babysit'dating au mois de septembre en partenariat avec la direction de la Petite enfance et les Rendez-vous de l'emploi jeune au printemps avec la Mission emploi, la Ville propose depuis deux ans un Forum des écoles et de l'orientation.

Avec plus de 600 participants, 25 établissements de Versailles et ses alentours présents et l'organisation d'une centaine d'entretiens personnalisés, le succès de cette deuxième édition témoigne de l'importance de faire connaître l'offre locale et d'accompagner les jeunes et leurs parents sur ces sujets.

Outre la question de l'orientation, se pose aussi celle de l'engagement.

En recevant chaque année à l'hôtel de ville les centaines d'élèves délégués des collèges et lycées de Versailles, l'équipe municipale choisit de valoriser leur rôle et d'aller à leur rencontre. Et c'est grâce à la création d'un conseil d'actions des jeunes il y a trois ans, que cet esprit d'initiative se poursuit : des jeunes, de la seconde à la terminale, habitant ou étudiant à Versailles, s'impliquent tout au long de l'année dans des projets menés avec la ville.

Mais la jeunesse, ce sont aussi des enjeux cruciaux, comme celui de la santé mentale. Consciente de cette réalité préoccupante, la Ville s'appuie sur un tissu riche d'acteurs de la prévention, notamment le PAEJ (Point Accueil Écoute Jeunes), rattaché au

Centre communal d'action sociale (CCAS), qui offre chaque année un espace d'écoute, d'échange et de soutien psychologique.

Pour aller plus loin et faciliter l'accès à ces ressources, le service Jeunesse a également créé un dépliant de poche recensant tous les acteurs locaux.

Enfin, dans le cadre de cette démarche préventive, la Ville propose un cycle de conférences à destination des parents d'adolescents, axé sur l'éducation au numérique. Après une première conférence en novembre dernier sur les dangers de la pornographie, deux nouveaux rendez-vous sont prévus : le jeudi 6 mars, sur les réseaux sociaux et leur impact sur les jeunes, et le jeudi 27 mars, sur l'intelligence artificielle et son rôle dans l'éducation.

Ainsi, par ses actions d'accompagnement auprès des jeunes et de leurs parents, Versailles a su fédérer autour d'un projet commun : transmettre à cette jeunesse engagée, les clés de la ville de demain.

La majorité municipale

EN AVANT VERSAILLES

La censure c'est la liberté ! le paradigme orwellien de l'Union européenne

La vague dont nous vous avons parlé arrive. Elle promet d'être gigantesque, et, selon l'expression en vogue, « vous n'êtes pas prêt ». Avec l'investiture de Donald Trump s'est engagé un bras de fer pour la liberté d'expression dans le monde. *Free speech!*

Censure et dissimulations

De restriction en restriction, l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme a perdu toute substance. Effacé, oublié, gommé ! Qui pourrait le citer de mémoire ? « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme ». Les Français se sont habitués à ce qui paraîtrait aux États-Unis une violation très grave des droits et du 1^{er} amendement. Ils acceptent sans sourciller les procès devant la 17^e chambre du tribunal correctionnel, ou le DSA, règlement européen de surveillance et de censure numérique.

Voyez les Macron qui trouvent normal

de demander à Candace Owens de ne pas publier leur lettre de menaces ; mais on ne musèle pas un Américain comme un Français ! Et les Français, dont la conscience morale est restée au niveau de mai 68, vont se réveiller avec la déflagration mondiale. Ils vont apprendre ce que sont la fraude, le chantage, les faux et usages de faux, l'usurpation, l'insincérité, les complicités, la différence d'âge... et que dans le reste du monde, ça ne passe pas.

Voyez comme une majorité des députés européens a voté contre la publication des contrats de l'Union européenne avec Pfizer pour l'achat de 1,8 milliards de doses de vaccins. Pourquoi ? On ne sait pas, c'est indéfendable. Les Français apprendront malgré tout (mais le plus tard possible) la violation des principes de Nuremberg, l'expérimentation à grande échelle, la dépopulation voulue, l'omerta médicale, la corruption et l'enrichissement démentiel de Big Pharma avec nos impôts...

Et ce ne sont là que deux exemples. Sur l'arnaque de l'éolien, l'enfer fiscal, l'islamisation, la sexualisation des enfants, le crime de masse de l'IVG etc., silence radio

des chaînes d'Etat, et raid de Thierry Breton sur la plateforme X.

Ne trouvant pas moyen de censurer X, la gauche totalitaire finit par se censurer elle-même, c'est compulsif ; et pendant que Sandrine Rousseau, qui nous manquera car elle nous faisait bien rire (jaune), menace puérilement de quitter X, pouce, c'est plus du jeu, les Français du pays réels s'enfoncent dans la misère socialiste.

Quand le voile sera levé sur les mensonges, les Versaillais ne devront pas compter sur ceux qui ont docilement mis en œuvre les politiques de destruction ; orchestré les vaccinations forcées ou laissé appliquer le pass sanitaire ; diligemment mis en œuvre les 30 % de logements sociaux ; soigneusement gardé le silence sur le péril islamique en France ; se sont tus à la constitutionnalisation de l'IVG, et ont brillé par leur absence à la marche pour la vie.

Céline Jullié, En avant Versailles
enavantversailles@gmail.com

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

VIVRE VERSAILLES - ÉCOLOGIE CITOYENNE

Ville durable de demain

Il y a 3 mois environ, l'équipe municipale lançait à travers les conseils de quartier un appel pour recenser les initiatives citoyennes et associatives sur notre territoire dans l'intention de constituer un document de travail sur la « ville durable de demain ». Belle initiative car, sur cette question, l'action des pouvoirs publics est parfois insuffisante voire déficiente. Et pour ne pas céder au fatalisme ou à l'angoisse, nous sommes un certain nombre à nous être mis en action, seuls ou en groupe, autour de projets contribuant à réduire les impacts nocifs de nos modes de vie sur nos écosystèmes.

Et si, comme je l'espère, ce recensement n'est pas uniquement destiné à une future opération de communication, j'invite la mairie à aller plus loin : en plus de recenser l'existant, il serait bon de demander aussi aux associations ce qu'elles souhaiteraient mettre en œuvre mais n'arrivent pas à faire faute de moyen, et d'étudier ensuite la manière de les soutenir pour lever ces

obstacles. Car beaucoup d'entre elles ont des projets plein la tête mais ne passent pas à l'action à cause de ressources limitées, notamment matérielles (outils, matériaux, moyen de transport...) ou humaines (juridiques, techniques, financières...).

Les associations peuvent également s'inspirer et se soutenir mutuellement. Cela ne va pas de soi et demande davantage de temps à toutes les personnes qui dédient déjà de nombreuses heures au bénévolat. La mairie gagnerait à créer des espaces conviviaux de rencontre entre associations pour leur permettre de tisser des liens sans être chaperonnées par des agents ou des élus de la ville.

Récemment par exemple, comme membre d'un jardin partagé et avec le soutien d'une ferme urbaine de Versailles, nous avons invité des bénévoles d'autres associations et nous nous sommes découverts avec l'une d'entre elles une complémentarité : ils avaient une compétence en menuiserie que nous recherchions et ils ont été ravis de nous faire bénéficier de leur savoir-faire.

Et si le rôle d'une collectivité territoriale était aussi de susciter l'émulation et des synergies auprès de ses associations pour favoriser l'émergence d'initiatives plus ambitieuses pour notre territoire ? C'est aussi à cela que notre liste souhaite contribuer par notre engagement local, citoyen et associatif.

Texte de Moncef
Liste Vivre Versailles
élu.es Stéphanie Belna & Moncef Elacheche
contact@viverversailles.org
www.viverversailles.org

ENSEMBLE VIVONS VERSAILLES

Tous résilients face aux risques

L'augmentation des risques et des menaces (catastrophes naturelles, accidents industriels, pandémies, cyberattaques, attentats...) a conduit le Secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN) à élaborer une stratégie nationale de résilience (SNR). Dans ce cadre, un parcours de sensibilisation à la résilience a été proposé aux élus territoriaux car la mobilisation citoyenne est déterminante dans la prévention et la gestion des situations de crise. En principe, Versailles et Versailles Grand Parc (VGP) doivent avoir un plan communal (PCS) et un plan intercommunal (PICS) de sauvegarde, qui planifie les actions, prévient et assure la protection de la population lors d'événements perturbateurs. L'ARS définit des plans de réponses aux urgences sanitaires et aux situations exceptionnelles (plans de pandémie grippale, plans blancs, grands froids, canicules...). Le département consigne les risques naturels et technologiques majeurs dans le Dossier Départemental sur les Risques

Majeurs (DDRM - décembre 2020) qui doit être mis à jour en 2025. D'après celui-ci, Versailles n'est pas tenue de réaliser un document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM, obligation réglementaire pour toutes les communes exposées à au moins un risque majeur), malgré le risque de passage potentiel de transport de matières dangereuses. Le portail Georisques.gouv.fr, qui permet à chacun de connaître les risques à Versailles près de chez soi, mentionne les risques suivants : inondation, retrait gonflement des argiles, séisme, radon, pollution des sols, canalisations de transport de matières dangereuses et installations industrielles classées. Il serait utile de communiquer les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde afin d'assurer une meilleure préparation aux situations d'urgence et responsabiliser chaque citoyen pour sa propre mise en sécurité dans le cadre du plan communal de sauvegarde (PCS). De même, il faut profiter de la Journée nationale « Tous résilients face aux risques » du 13 octobre, pour sensibiliser, informer et acculturer tous les citoyens aux risques

environnementaux, en impliquant les conseils de quartier et les associations dans les projets pour une mobilisation durable et en mettant l'accent sur des exercices pratiques, sensibiliser les jeunes aux bénéfices de l'engagement à travers des projets scolaires et universitaires (Service National Universel, réserves de la Garde Nationale et des Sapeurs-Pompiers volontaires, réserve communale de sécurité civile), enfin promouvoir les formations aux gestes qui sauvent et les formations en ligne gratuites pour les citoyens, comme par exemple le MOOC Vigipirate – Faire face ensemble (<https://vigipirate.gouv.fr/>) ou celui sur la cybersécurité (<https://www.francenum.gouv.fr/>). « Le pire n'est jamais sûr, mais il est sage de s'y préparer et risqué de le croire improbable. »

Anne-France Simon
ensemblevivonsversailles@gmail.com
Ensemblevivonsversailles.fr

RASSEMBLEMENT POUR VERSAILLES

Versailles: l'urgence d'une gestion proactive face aux contraintes budgétaires

Chers Versaillais,
Bien que Versailles demeure une ville bien gérée, le débat d'orientation budgétaire pour 2025 a mis en lumière des chiffres alarmants et des perspectives préoccupantes. Au-delà des chiffres, c'est la trajectoire politique et financière de notre ville qui nous interpelle. Si la municipalité évoque les contraintes imposées par l'État, elle omet de reconnaître sa part de responsabilité.

Un contexte national pénalisant les finances locales

Versailles est classée comme une ville à fort potentiel fiscal, c'est-à-dire qu'elle génère des recettes fiscales élevées grâce à la richesse économique de sa population et à la valeur des biens immobiliers. Ce statut, bien qu'indicateur de prospérité, a des conséquences directes sur les finances communales:

- Contributions aux dispositifs de solidarité nationale: Versailles verse chaque

année des montants importants au Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales. Pour 2025, cette contribution augmentera de plusieurs millions, pesant lourdement sur le budget.

- Moindre accès aux subventions: Ce classement limite l'accès aux aides publiques pour financer les projets.

Ces prélèvements réduisent la capacité d'autofinancement de la ville, entraînant des report et des annulations d'investissements. La censure du gouvernement Barnier en décembre 2024 a suspendu l'adoption de ces nouvelles ponctions. Cependant, l'état financier du pays est catastrophique, et nous espérons que la loi de finances spéciale permettra de réduire le train de vie de l'État au lieu de puiser dans les poches des Versaillais.

L'autonomie financière des collectivités est fragile. Sans mesures d'anticipation efficaces, la ville devra ralentir certains projets ou réduire la qualité des services publics. Cela pourrait également entraîner une hausse de la taxe foncière.

Depuis le début de la mandature, nous alertons sur la nécessité d'une anticipation

rigoureuse face à ces signaux. Pourtant, la majorité municipale a adopté une posture attentiste, ce qui se traduit aujourd'hui par un déficit d'autofinancement et un désengagement sur des projets importants.

Appel à un changement de cap

Nous appelons à ce que la transparence, l'anticipation et l'indépendance politique deviennent les piliers de la gestion municipale. Nous proposons:

1. *Des consultations publiques* sur les choix budgétaires majeurs afin d'associer les habitants aux décisions.
2. *Un examen approfondi des projets municipaux* pour évaluer leur pertinence, leur révision ou leur relance, y compris ceux stoppés faute de financement.

Versailles a besoin d'une gestion responsable et audacieuse pour protéger son avenir. Nous refusons de rester spectateurs des conséquences d'un manque d'anticipation et d'une soumission politique. Ensemble, préservons notre capacité à investir et à bâtir le Versailles de demain.

Votre élue, Anne Jacqmin - Rassemblement pour Versailles
anne.jacqmin@versailles.fr

LE RÉVEIL DÉMOCRATIQUE ET SOLIDAIRE

8 mars, la journée des Femmes

Depuis 1909, date notamment de la création en France du congé maternité, les luttes féministes et ouvrières en France, en Europe et en Amérique ont réussi à établir une reconnaissance de la condition de la femme. Comment? En réclamant l'égalité des droits, en revendiquant le droit au travail, la fin des discriminations au travail et le droit de vote, obtenu en France le 21 avril 1944. D'autres droits suivront.

En 1977, l'Organisation des Nations Unies adopte une résolution demandant aux pays membres de célébrer une « Journée pour les droits des femmes et la paix internationale ». Cette année le 8 mars 2025 a pour thème « Pour TOUTES les femmes et les filles: droits, égalité et autonomisation ».

Aujourd'hui en France, les mesures pour établir l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes dans le travail apparaissent comme normales, ce qui est encore loin d'être le cas dans le monde.

Au niveau national, il faut continuer à tra-

vailler sur l'évolution des normes et services publics pour protéger les femmes et enfants contre les agressions.

Au niveau de notre ville, nous disons merci aux femmes qui permettent la transmission du savoir aux enfants et jeunes, aux femmes qui soignent, celles qui travaillent dans les services de la ville, celles qui se consacrent à la recherche, mais aussi aux mécaniciennes ou conductrices de bus, celles qui s'engagent dans la police et la défense nationale, celle aussi nombreuses qui s'engagent dans le bénévolat associatif. Oui, vous travaillez dans tous les secteurs de l'activité économique et sociale, vous comptez dans la société.

L'éducation et le dialogue sont les premières marches vers l'égalité lorsque les lois existent déjà.

L'Organisation des Nations Unies (ONU) FEMMES nous dit: « Le programme d'action sert à orienter les politiques, les programmes et les investissements qui ont un impact sur des domaines critiques de notre vie, tels que l'éducation, la santé, la paix, la participation politique, l'autonomisation économique, les médias,

et surtout l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles. » (Source: <https://www.unwomen.org/fr/nouvelles/annonce/2024/12/...>).

L'ONU met aussi l'accent cette année sur l'autonomisation de la prochaine génération, les jeunes femmes et les adolescentes, et incite à leur offrir des possibilités de diriger et d'innover.

Tout en travaillant pour l'avenir, rendons un hommage à celles qui ont ouvert des chemins, à Olympe de Gouges (évoquée il y a quelques années au musée Lambinet), Simone de Beauvoir, Simone Veil et Yvette Roudy à travers un extrait d'un poème de Paul Verlaine:

« Es-tu brune ou blonde ?

Sont-ils noirs ou bleus,

Tes yeux ?

Je n'en sais rien, mais j'aime leur clarté profonde... »

Nous vous invitons à nous rencontrer pour en parler lors de nos permanences dans le bureau de l'hôtel de ville de Versailles: les mardi et samedi sur rendez-vous en nous envoyant un mail à:

versailles2020@le-reveil-democratique-et-solidaire.fr

AVERTISSEMENT: ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.